

HOMOLOGATION DES DIPLÔMES ET INSCRIPTION AU CCDL

1

HOMOLOGATION DES DIPLÔMES

LES DIPLÔMES CONCERNÉS

Diplôme final étranger en droit qui attribue obligatoirement un grade d'enseignement juridique supérieur reconnu dans le pays d'origine.

L'enseignement doit avoir porté sur :

- 4 cours : **Droit civil** (*Droit des personnes, RGO, ...*)
- 2 cours :
 - **Droit commercial** (*Droit des sociétés, Droit bancaire*)
 - **Droit pénal ou procédure pénale**
 - **Droit international privé ou public** (*Droit de l'union européenne, ...*)
 - **Droit constitutionnel ou administratif**

2

INSCRIPTION CCDL

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription en ligne du 10/07/2023- 31/08/2023
- Détenteurs d'un diplôme en droit délivré par une université étrangère répondant aux critères de l'homologation ou d'un grade de master délivré par l'université du Luxembourg
- Pour les étudiants n'ayant pas fait leurs études en France, l'accès au CCDL n'est que possible après obtention du diplôme de M2
- Fournir un justificatif d'introduction de la demande d'homologation du diplôme (si applicable). Cette demande doit avoir abouti avant l'assermentation de la personne concernée.

3

DÉBUT DES COURS

- Cours du 01/10/2023-15/04/2024
- Matières à choisir réparties en trois groupes (*Institutions et Procédures, Matières fondamentales, Matières spécialisées*)
- Enseignements en langue française et susceptibles de comporter des éléments d'allemand.

PERSONNES DE CONTACT

Homologation des diplômes

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)

Madame Josiane LAURES

+352 247 85135

josiane.laures@mesr.etat.lu

Inscription CCDL

Monsieur Marco ROSSI

+352 247 88531

marco.rossi@mj.etat.lu

Monsieur Remy FERREIRA

+352 247 78517

remy.ferreira@mj.etat.lu